

Déclaration de la CDIP concernant la pétition "Places d'accueil pour les petits enfants: nous les voulons plus nombreuses et moins chères!"

du 8 juin 2000

Le 7 mars 2000, la Communauté de travail femmes 2001 (Argef) a remis à la CDIP une pétition munie d'environ 10'000 signatures qui met l'accent sur le manque important de places d'accueil destinées aux petits enfants. Les cantons sont expressément invités à assurer un nombre suffisant de places pour accueillir pendant toute la journée les enfants à partir de trois ans. La pétition demande aussi que les législations cantonales soient adaptées en conséquence.

La CDIP est consciente que les situations familiales et professionnelles ont changé et qu'il est donc nécessaire de créer de nouvelles offres d'accueil pour les enfants en bas âge. Une prise en charge extrafamiliale revêt aussi une très grande importance pour bien intégrer les enfants étrangers dans notre société.

Jusqu'à présent, la création de places d'accueil pour les petits enfants constituait avant tout une tâche conjointe des organismes privés et des communes. Il convient de maintenir cette répartition des tâches. Toutefois, il sera nécessaire d'améliorer, par différentes mesures, les conditions-cadres afin de répondre au besoin croissant de places d'accueil destinées aux enfants en bas âge. Dans ce sens, la CDIP invite les cantons à jouer un rôle actif et à clarifier la répartition des tâches d'entente avec les communes et les organisations privées.